

Décès de l'ancien député Yvon Dupuis

LOUISE BÉDARD

louise.bedard@tc.tc

Ancien député fédéral de Saint-Jean, ministre libéral dans le cabinet de Lester B. Pearson puis chef provincial des créditistes, Yvon Dupuis est décédé le 1^{er} janvier dernier, à l'âge de 90 ans.

Fils du député Hector Dupuis, il est élu à l'âge de 25 ans député libéral du comté provincial de Montréal-Sainte-Marie en 1952. Il se distingue alors déjà par ses talents d'orateur.

Il arrive à Saint-Jean en 1956 où il ouvre un magasin de musique, tout d'abord sur la rue Richelieu puis la rue Champlain.

M. Dupuis et sa famille ont vécu à Saint-Jean jusque dans les années 1970.

DÉPUTÉ

La politique le passionne toujours et, en 1957, il se présente sans succès comme libéral indépendant dans le comté fédéral de Saint-Jean-Iberville-Napierville. Il est élu comme candidat libéral l'année suivante. Il demeurera député de la circonscription jusqu'en 1965, accédant à la responsabilité de secrétaire d'État puis de ministre sans portefeuille dans le gouvernement Pearson en 1964.

Mais il doit démissionner de son poste parce qu'il est accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de 10 000\$ afin de favoriser l'implantation d'une piste de course de chevaux à Saint-Luc.

L'affaire Dupuis, comme on l'appelait à l'époque, a fait grand bruit. Bien qu'il ait été acquitté en 1968 au terme d'un second procès, des dommages irréparables ont été causés à sa carrière politique. Il se porte tout de même candidat dans le comté de Saint-Jean comme libéral indépendant à l'élection de 1965 et est défait par le conservateur Paul Beaulieu.

Dans une entrevue accordée au journal *Le Canada Français* en 2003, à l'occasion de la

publication de ses mémoires *Des souvenirs... et des regrets aussi*, il reproche au premier ministre canadien Pearson et au premier ministre québécois Jean Lesage de s'être laissés embarquer dans une dénonciation complètement fautive portée contre lui et de l'avoir trahi. Il aurait souhaité que le gouvernement fédéral lui fasse des excuses.

CRÉDIT SOCIAL

Cet épisode malheureux de sa carrière n'allait pas lui enlever le goût de la politique puisqu'il devient chef provincial du Ralliement créditiste en 1973. Il brigue de nouveau les suffrages dans le comté de Saint-Jean la même année et termine troisième derrière le libéral Jacques Veilleux et le péquiste Jérôme Proulx.

L'année suivante, il fonde son propre parti, le Parti présidentiel, mais il en démissionne un an plus tard pour ainsi mettre un terme à sa carrière politique.

RADIO

M. Dupuis aimait la polémique et il a continué à débattre de l'actualité sur les ondes de la radio. Dès 1968, il devient animateur à CKVL, puis à CKAC et ensuite à CJMS, et même à la télévision à Sherbrooke. Plusieurs années plus tard, il animera une émission à CIBL où il fait jouer des anciens succès francophones.

Il s'est même fait éleveur de porcelets durant quelques années sur sa ferme à Saint-Jacques-le-Mineur. Au milieu des années 70, il a fondé l'agence «Voyages Yvon Dupuis» qu'il a conservée durant 24 ans et qui lui a permis de faire le tour du monde plusieurs fois.

«Je suis un communicateur de nature. J'ai toujours aimé le contact avec le public», concluait-il dans l'entrevue au journal.

Sa famille recevra les condoléances le dimanche 15 janvier, au Centre funéraire Côte-des-Neiges, à Montréal.



Yvon Dupuis lors d'une entrevue au journal lors de la publication de ses mémoires *Des souvenirs... et des regrets aussi* en 2003.

INCIDENT AUX DOUANES DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

Jean Rioux réitère l'urgence de parachever l'autoroute 35

LOUISE BÉDARD

louise.bedard@tc.tc

Le député fédéral de Saint-Jean, Jean Rioux, juge que le parachèvement de l'autoroute 35 est plus que jamais nécessaire à la suite de l'incident qui a obligé la fermeture du poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle, le vendredi 6 janvier.

Un appel menaçant a conduit les autorités douanières à interrompre les activités, de 9 à 14 heures. Le personnel de l'Agence des services frontaliers a été évacué. Les policiers de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada ont procédé à des vérifications, mais rien de suspect n'a été trouvé.

La circulation a été interrompue tant en direction du Canada que des États-Unis. Le trafic provenant de l'Interstate 87 et de l'autoroute 15 a été détourné vers les postes douaniers voisins des routes 221 et 223, à Lacolle, et celui de Saint-Armand/Philipsburg, où aboutira éventuellement l'autoroute 35.

PRESSIONS

Il reste un tronçon de 13 kilomètres d'autoroute à compléter entre Saint-Sébastien et la frontière du Vermont. Les pressions s'intensifient pour que le gouvernement du Québec effectue les travaux. Le député Rioux a déjà indiqué que le gouvernement fédéral serait prêt à assumer 50% des coûts.

«Cet incident vient nous rappeler l'importance de parachever l'autoroute 35 pour en faire une alternative naturelle à l'autoroute 15 pour le transport transfrontalier de marchandises et de personnes», souligne Jean Rioux.

«Imaginons un instant une situation où le poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle serait fermé pour une période de quelques semaines ou de quelques mois. Il faut terminer la portion qui reste le plus rapidement possible. C'est une question de sécurité économique,» fait-il valoir.

Corridor principal entre Montréal et New York, le poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle est le plus important et le plus achalandé du Québec.

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Contactez-nous pour savoir de quelles façons nous pourrions contribuer au développement de vos compétences. Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Alain Ruest au 450 359-6411 poste 7262.

Grâce à la participation financière de:

Emploi Québec
Montréal

VOUS CHERCHEZ UNE FORMATION AVEC DE BONNES PERSPECTIVES D'EMPLOI?

VOUS DÉSIREZ OBTENIR UN DIPLÔME QUALIFIANT VOUS PERMETTANT DE RÉINTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL?

NOUVELLES FORMATIONS

offertes par **VOTRE** Commission scolaire

AEP Cuisine de restauration rapide (465 heures)

AEP Mécanique de remorque (780 heures)

AEP Soudage semi-automatique (675 heures)